

CROISADE DE PURETÉ

LETTRE PASTORALE COLLECTIVE

**de Son Éminence le Cardinal Archevêque de Québec
et de Leurs Excellences Nosseigneurs les Archevêques
et Évêques de la province de Québec**



APPELS DE Mgr VALOIS

pour une campagne de moralité

Juin 1946

No 389

1961, RUE RACHEL EST, MONTRÉAL

- 1a. *L'Ecole Sociale Populaire.*
2. *L'Organisation ouvrière dans la province de Québec* (2^e édition, 1913). Arthur Saint-Pierre
- 7 et 12. *Le Caisne populaire.* Alphonse Desjardins
15. *L'Encyclique « Rerum novarum ».* S. S. Léon XIII
- 18-19. *Centre l'aisné.* Dr Joseph Gauvreau
- 20-21. *Un catholique social: Frédéric Ozanam.* Abbé Gouin, P.S.S.
30. *L'Utopie socialiste — I.* XXX
46. *A propos d'immunité.* R. P. Gonthier, O. P.
51. *Les Avantages de l'agriculture.* R. P. Alexandre Dugré, S. J.
- 53-54. *La Règne social du Sacré Cœur.* Abbé Gouin, P. S. S.
55. *Le Complot coopératif.* Anatole Vanier
59. *Le Clergé et les autres sociaux.* R. P. Archambault, S. J.
- 62-63-64. *Vers les terres neuves.* R. P. Alexandre Dugré, S. J.
76. *Nos erraments agricoles.* R. P. Edgar Colclough, S. J.
86. *Le Problème social et sa solution.* Abbé Edmour Hébert
87. *Les Semaines sociales.* E. S. P.
- 88-89. *De l'Internationale au Nationalisme.* Alfred Charpentier
91. *L'Action sociale.* Antonio Perrault
- 92-93. *La Crise et l'enseignement catholique.* R. P. Villeneuve, O. M. I.
94. *Programme d'action sociale.* Ed. Montpetit
96. *L'Organisation professionnelle.* Mgr L.-A. Paquet
97. *Syndicats patronaux.* Abbé Emile Cloutier
100. *Le Salaire.* Abbé Edmour Hébert
102. *La Question des chemins de fer.* XXX
103. *Les Calcares Desjardins, œuvre sociale.* Wilfrid Guérin
105. *L'Organisation ouvrière catholique au Canada.* E. S. P.
106. *Réformes scolaires.* E. S. P.
107. *Le Travail du dimanche dans notre industrie.* Mgr Eugène Lapointe
110. *La Société catholique de Protection.* E. S. P.
111. *Le Problème des narcotiques au Canada.* Olivier Carignan
112. *Le Chérbon au Canada.* Paul Chartier, S. J.
- 113-114. *Le Nord qui s'ouvre.* R. P. Al. Dugré, S. J.
115. *Les Trois Etoiles de la question ouvrière.* Abbé Edmour Hébert
- 116-117. *Dans les chantiers.* R. P. J.-A. Desjardins, S. J.
118. *La Mortalité infantile.* Dr Joseph Gauvreau
- 120-121. *Le Chômage.* Gérard Tremblay
122. *L'Eucharistie et la question sociale.* R. P. Léo Boismenu, S. S. S.
124. *Le Patriotisme.* S. G. Mgr Lafêche
125. *L'Apprentissage.* E. S. P.
- 126-127. *Notre problème agricole.* Charles Gagné
128. *Les Forces hydrauliques.* R. P. Pierre Fontanel, S. J.
129. *L'Art ménager.* Abbé Arm. Beuregard
130. *Le Domaine rural canadien.* G. Bouchard
132. *La Jeune Fille et les autres de charité.* R. P. Adéard Dugré, S. J.
- 133-134. *Pour et contre le tabac.* R. P. Pierre Fontanel, S. J.
135. *Vers l'émancipation économique.* G.-E. Marquis
- 136-137. *Le Travail du nuit dans les boulangeries.* XXX
138. *Expansion industrielle dans le Québec.* G.-E. Marquis
139. *Le Logement et la santé.* R. P. Pierre Fontanel, S. J.
142. *L'Education de la Justice.* R. P. Louis Lalande, S. J.
143. *Abolitionnisme ou Réglementation.* R. P. J. Salmons, S. J.
144. *L'Actionnariat syndical.* Max. Turmann
- 145-146. *Le Conseil national d'Education.* C.-J. Magnan
147. *Jeunes d'autrefois. Jeunes d'aujourd'hui.* R. P. Maurice H.-Beaulieu, S. J.
148. *Esotismeurs canadiens-français.* R. P. Adéard Dugré, S. J.
- 149-150. *La Pulpe et le Papier.* R. P. Pierre Fontanel, S. J.
151. *L'Atelier syndical fermé.* Alfred Charpentier
155. *L'Effort économique de notre race.* Rodolphe Laplante
- 156-157. *La Forêt canadienne.* R. P. Pierre Fontanel, S. J.
158. *Le Caractère de l'adolescent.* R. P. Paul-Emile Farley, C. S. V.
- 159-160. *Les Allocations familiales.* R. P. Léon Lebel, S. J.
161. *L'Association professionnelle.* Abbé Maxime Fortin
162. *Fédération des Œuvres d'hygiène infantile.* XXX
163. *La Réforme du calendrier.* J.-H. Richardson
164. *Les Pailles Industrielles féminines à la campagne.* Georges Bouchard
165. *L'Union ouvrière.* Abbé L.-A. Lafortune et Gérard Tremblay
166. *Les Anciennes Corporations.* R. P. Stanislas, P. S. V.
167. *Le Communisme international au Canada.* E. S. P.
168. *Parents et Maîtres, leur collaboration.* Abbé Arthur Maheux
169. *L'Enseignement agricole d'hiver.* Albert Rioux
170. *Le Cinéma.* Oscar Hamel
171. *La Crise prolétarienne.* R. P. Ad. Dugré, S. J.
- 172-173. *La Formation technique.* R. P. Pierre Fontanel, S. J.
174. *La Gaspésie intérieure.* Péninsulaire
175. *Chefs ouvriers catholiques.* L.-G. Hogue
176. *La Mission sociale de l'hygiène.* Dr J.-A. Baudouin
177. *Les Associations ouvrières au Canada.* E. S. P.
178. *Rotary et Maçonnerie.* E. S. P.
179. *L'Indissolubilité du mariage.* R. P. E. Jombart, S. J.
180. *Le Tourisme, source de richesse.* Eugène L'Heureux
181. *La Vaccination antituberculeuse.* Dr J.-C. Bourgoïn
182. *L'Utilisation des sous-produits de la pêche.* Joseph Risi

CROISADE DE PURETÉ

Lettre pastorale collective

DE SON ÉMINENCE LE CARDINAL ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC
ET DE LEURS EXCELLENCES NOSSEIGNEURS LES ARCHEVÊQUES
ET ÉVÊQUES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

NOUS, PAR LA GRÂCE DE DIEU ET DU SIÈGE APOSTOLIQUE,
ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC,

*Au Clergé séculier et régulier, aux Communautés religieuses
et à tous les fidèles de Nos diocèses, salut et bénédiction en Notre-
Seigneur.*

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

1. De tout temps, l'Église a manifesté son zèle pour la pureté des mœurs. A la suite de Notre Suprême Pasteur, Nous avons nous-mêmes, à différentes reprises, soit individuellement, soit collectivement, élevé la voix pour vous rappeler que la moralité publique et privée est un trésor dont la violation entraîne la perte des âmes, la désagrégation de la famille et la décadence de la société civile.

2. La séparation des familles que la guerre a provoquée, la prospérité matérielle dont le conflit a été l'occasion, la soif de liberté qui a suivi cette période de contrainte et de restrictions, se sont unies aux tendances de l'homme charnel pour accroître en nos milieux le naturalisme jouisseur et pour accentuer le retour aux mœurs païennes. La poussée formidable du vice de l'impureté rend vos pasteurs inquiets, de plus en plus inquiets.

3. L'inquiétude gagne les autorités civiles, alarmées des ravages causés par les maladies honteuses, frappées de la criminalité qui est la conséquence inévitable du laisser-aller des mœurs. Les pouvoirs publics ont pris ou projettent de prendre des mesures qui pourront concourir à endiguer les débordements de l'immoralité. Il Nous fait d'autant plus plaisir de le

souligner que leurs soucis s'étendent maintenant à l'ordre moral et social ¹.

4. Récemment, et d'un peu partout, des personnalités religieuses et laïques ², ne partageant pas toujours notre foi, ont jeté le cri d'alarme et tenté de réveiller l'attention publique. L'Action catholique, toujours au service de l'Église et de sa morale, entreprend actuellement une croisade pour la pureté des mœurs. Le mal de l'immoralité est grand; il menace de plus en plus.

5. Nous voulons donc appuyer ici, de toute Notre autorité, les louables efforts accomplis jusqu'à présent; Nous entendons même donner un caractère général et officiel à cette croisade nouvelle « contre les périls que créent aux bonnes mœurs les flots puissants de l'immoralité qui débouchent dans toutes les rues et envahissent toutes les classes sociales ³ ».

6. A cet effet, Nous rappellerons d'abord les principales *manifestations* du vice de l'impureté et du laisser-aller de l'immodestie (I). A la lumière de la foi, nous *jurons* ensuite ce problème angoissant (II); enfin, Nous indiquerons quelques *moyens* de résister à ce courant impur qui voudrait tout emporter sur son passage (III). Nous avons confiance que Notre parole ralliera toutes les forces catholiques et toutes les bonnes volontés pour livrer une lutte sans merci aux ennemis de la morale catholique qui font forts de la puissance de Satan et aussi de notre faiblesse. Courage, Nos très chers frères, Dieu est avec nous; nous aurons la victoire.

1. Dr BATES, directeur de la Ligue canadienne de Santé, *le Devoir*, 19 janvier 1946.

2. Mgr Albert VALOIS, P. A., V. G., « Il doit y avoir des limites », *le Devoir*, 17 janvier 1946.

Mgr Hormidas TRUDEL, vicaire capitulaire des Trois-Rivières, *l'Action catholique* 10 décembre 1945.

R. P. J.-Papin ARCHAMBAULT, S. J., *la Moralité publique*, E. S. P., n° 383, décembre 1945.

3. PIE XII, *la Mode*, discours du 22 mai 1941, E. S. P.

Les principales manifestations du vice de l'impureté et de l'immodestie

7. L'immoralité est un mal de tous les temps, parce qu'elle trouve chez l'homme le complice d'une nature affaiblie par le péché originel et toujours prête à entrer en révolte contre la raison et la loi morale. Et cette révolte devient un fait de plus en plus fréquent, si la faiblesse humaine n'est pas aidée, si plutôt elle est favorisée par l'ambiance immorale dans laquelle se déroule la vie quotidienne. De nos jours surtout, l'immoralité pénètre en l'homme par ses cinq sens; elle dispose de puissants moyens de dissémination.

8. « Les artifices qui excitent les passions, remarque Pie XII, ont extraordinairement augmenté, alors qu'en d'autres temps ils étaient confinés dans des cercles restreints: le progrès de la presse, les éditions à bon marché comme celles de luxe, les photographies, les illustrations, les reproductions artistiques de toute forme et couleur et de tout prix, les cinématographes, les spectacles de variétés et cent autres moyens propagent les appâts du mal et les mettent dans les mains de tous, grands et petits, femmes et filles ¹. »

9. C'est d'abord dans la tenue en général que se manifeste le laisser-aller qui, trop souvent, hélas, conduit à l'impureté. Que de personnes sont esclaves de ces modes qui ignorent les règles élémentaires de la modestie et qui constituent parfois une provocation directe au mal.

10. Grâce à Dieu, les femmes chrétiennes de nos milieux ne paraissent à l'église et, généralement, dans les assemblées publiques que décemment vêtues. De même il nous plaît de constater que la plupart des femmes vont dans la rue convenablement mises. Mais que sera-ce demain, si l'on songe à la vogue croissante de « ces vêtements si exigus ou tels qu'ils semblent fait plutôt pour mettre davantage en relief ce qu'ils devraient voiler », comme l'observe Pie XII ²? Trop de jeunes filles acceptent facilement les raccourcis indécents, parfois provocateurs, les décolletés audacieux où elles ont parfois l'impu-

1. PIE XII, *la Mode*, discours du 22 mai 1941, E. S. P.

2. Id., *ibid.*

dence de placer la croix de Notre-Seigneur, Maître de pureté! Trop d'entre elles s'exhibent en *shorts*, encore timidement dans la rue, mais avec sans-gêne au jeu! Souvent elles réduisent encore leur costume de plage. Immodestes de leur nature même, ces vêtements doivent être bannis de nos mœurs, même dans les sports¹. Notons de plus que le port du pantalon sous le moindre prétexte, ou, ce qui est pire, dans le but de s'exhiber en public, n'est pas digne d'une vraie chrétienne.

11. Au déshabillé et au laisser-aller de la vie en plein air s'ajoute l'usage déplorable et trop répandu chez des chrétiennes même pratiquantes de circuler à l'intérieur de leur foyer dans le plus léger accoutrement. Comme on est loin des délicatesses de nos mères chrétiennes d'autrefois!

12. On plaindrait les femmes de mœurs douteuses qui accepteraient ces raccourcis, ces décolletés, ces déshabillés. Mais qu'une chrétienne, une épouse, une mère, une jeune fille, loin de réagir contre ces courants pervers, s'y engagent trop souvent à cœur joie, désapprennent peu à peu la modestie, l'ignorent, la méprisent même, comment ne pas en être stupéfié et attristé jusqu'aux larmes!

13. L'homme lui-même n'échappe pas au goût de l'exhibition de sa chair: on va le torse nu en public, on porte un pantalon ou un maillot collant trop abrégé. On commet par là des infractions à la vertu de modestie, quand on n'est pas occasion de péché, en pensée ou en désir, pour le prochain.

14. Ce qui nous paraît plus grave encore, non certes comme provocation au mal, mais plutôt comme habitude néfaste et pouvant conduire très loin, c'est, dans le costume des fillettes, la robe trop écourtée, la nudité complète des bras et des jambes, quand cela ne va pas jusqu'à celle du torse. Sans le savoir, ces pauvres enfants scandalisent ainsi, et souvent, leurs petits frères.

1. Synode de Québec (1940), Décret 102, note: « Que si l'on demande en quoi consiste un habit modeste et décent pour une chrétienne, on comprendra que c'est celui qui couvre la poitrine et les bras d'étoffes non transparentes, qui descend au moins à mi-jambe, et dont la coupe d'une ampleur convenable protège la pudeur en dissimulant les lignes du corps. » (Cardinal Rouleau, 8 décembre 1930, *Mandements des Évêques de Québec*, vol. XIII, Supplément 45.)

S. Ém. le cardinal VILLENEUVE, Communication de l'Archevêché de Québec contre les modes palennes, 27 juin 1945, *Semaine Religieuse de Québec*, 57^e année, n° 44, 5 juillet 1945, p. 690.

S. Exc. Mgr Arthur DOUVILLE, *Mandements des Évêques de Saint-Hyacinthe*, vol. XXI, p. 354.

Comment une mère chrétienne peut-elle l'oublier ? Si ces enfants aperçoivent dans la rue quelque *soutane*, signe du gardien de la modestie et de la morale, elles se hâtent de tirer ce qui leur reste de vêtement pour se couvrir. Ces fillettes vieilliront. Pour être modestes, et souvent pour être pures, elles devront remonter tout un courant qui les a entraînées jusque-là. Le pourront-elles vraiment ? Pauvres mères, vous violez, sachez-le, vos graves devoirs d'éducatrices.

15. L'immoralité se sert donc de la mode pour corrompre les âmes; elle utilise aussi le sport, pourtant si utile et si nécessaire pour la santé du corps. C'est une ruse de Satan de détourner de leur fin des jeux, des plaisirs, des divertissements, des amusements dont le but premier est de reposer le corps en rendant plus agréable la vie en société. Satan se réjouit de ces « parties de sport qui se déploient dans des conditions de vêtements, d'exhibitions et de camaraderie inconciliables avec la modestie même la moins exigeante ¹ ». De fait, on met tant de soin à créer pour le sport le vêtement qui déshabille ou qui séduit, et, à la vérité, sous les plus fallacieux prétextes; on participe avec tant de sans-gêne à ces parties de plaisirs qui font des jeunes gens et des jeunes filles des compagnons de vie d'un jour, loin des yeux et des regards protecteurs; la camaraderie devient vite familiarité déplacée, et, les liqueurs alcooliques aidant, la familiarité tourne en compagnonnage éhonté. Ainsi les excursions, les parties de ski ou de chalet, l'exercice du patin sous toutes ses formes, d'autres amusements encore, deviennent directement ou indirectement des occasions de fautes d'autant plus alléchantes qu'elles se présentent sous le couvert d'un délassement de soi légitime.

16. La moralité chrétienne subit aussi de dures atteintes dans ce qu'on est convenu d'appeler les « réunions sociales », et aussi dans les rencontres aux clubs, aux grills et dans les salles publiques. L'usage des boissons enivrantes, même chez les femmes, ouvre la porte à tous les excès. On y offense Dieu par la pratique de ces danses modernes que l'on a justement flétries du nom de luxure déguisée. Même le jour du Seigneur est témoin de ces réunions où, il n'est pas exagéré de le dire, d'authentiques païens se trouveraient mal à l'aise, tant la

1. PIE XII, *la Mode*, discours du 22 mai 1941, E. S. P.

morale, même naturelle, y est impudemment oubliée et battue en brèche.

17. Elle est bien affligeante aussi la conduite de ces jeunes gens, de ces jeunes filles, qui se blottissent dans la partie retirée de nos parcs ou aux coins les moins fréquentés de nos plages, ou qui s'entassent pêle-mêle dans les autos, sans autre surveillance que celle du démon, sans autre guide que celui de leurs passions, et cela à longueur de nuit ou de dimanche. On sait aussi les dangers de ces fréquentations en chambre; de jeunes ouvrières, bonnes jusque-là, mais naïves et imprudentes, y ont trouvé l'occasion de chutes lamentables. Les fréquentations, malgré les dangers qu'elles présentent, sont nécessaires, mais la loi chrétienne réproouve certaines formes de fréquentation. Toujours, il est du devoir des parents et des personnes qui en tiennent lieu d'exercer une discrète, mais efficace surveillance sur les jeunes qui leur sont confiés. Manquer à ce devoir, c'est enfreindre gravement ses obligations.

18. Les développements de l'industrie ont entraîné vers l'usine un trop grand nombre de femmes, et surtout de mères. En ces dernières années particulièrement, le travail mixte a présenté un triste bilan de misères et d'abus: les changements d'habit à la vue de tous, le déshabillé habituel de certains travailleurs, les blasphèmes, les conversations louches, les scandales qu'on colporte, les licences de toutes sortes, même très graves, la diffusion de livres séducteurs, d'images ou photographies scandaleuses, voilà autant de causes de perversion morale. Il appartient aux employeurs consciencieux, aux ouvriers respectueux d'eux-mêmes et de leur prochain de purifier l'atmosphère morale de l'usine, en avisant aux moyens de supprimer totalement des désordres si funestes. « Ouvriers, tenez la place des parents et veillez sur la pudeur des jeunes, protégez leur innocence et leur pureté, quand la profession et les nécessités de famille les forcent à s'éloigner de l'œil aimant de leurs parents. Que la jeunesse, continue Pie XII¹, demeure physiquement saine ou qu'elle se dégrade dans l'inconduite et compromette par là la santé des générations futures, cela dépend de l'exemple des anciens et de la discipline qu'imposent les chefs des usines et des ateliers. Ne proférez aucune parole, ne racontez aucune plaisanterie, ne tenez aucun propos qui puisse blesser les jeunes

1. PIE XII, discours aux ouvriers, Pentecôte 1943, E. S. P.

qui vous écoutent... Que les ouvriers ne cessent jamais de se témoigner affection et respect les uns aux autres, qu'ils se donnent mutuellement le bon exemple et s'entr'aident toujours. »

19. Le théâtre, le cinéma, les spectacles, les émissions radiophoniques accumulent à leur tour les périls les plus graves. Le cinéma et la radio, merveilleux miroir et réclame puissante des richesses déposées par Dieu dans la nature, devraient tourner à la gloire du Créateur en procurant à l'homme un délassement sain et une éducation sérieuse. Que de bienfaits on pourrait en tirer, vu l'influence profonde qu'ils exercent par les exemples qu'ils mettent sous les yeux ! Pourtant l'expérience est décevante : les producteurs de films spéculent trop souvent sur les bas instincts de l'humanité ; le cinéma inculque ordinairement une notion inexacte du devoir et des obligations morales ; il donne de la vie une image qui ne cadre pas avec les grands principes de la morale et de la foi ; les déshabillés y abondent ; on y montre généralement l'odieuse caricature de l'amour et du mariage. Pourquoi faut-il que le cinéma devienne si souvent corrupteur et intolérable à la conscience qui se respecte ?

20. Il faut de même déplorer l'usage mauvais que l'on fait de la radio : chansons légères et à sous-entendus malpropres succèdent aux comédies immorales et aux sketches douteux, où les devoirs sacrés du mariage sont indignement bafoués. Et même si le nombre des programmes sérieux augmente de nos jours, malheureusement leur influence est largement diminuée par le ton commercial ou léger d'émissions radiophoniques plus nombreuses encore. Pourquoi détourner de leur fin ces richesses que le divin Maître de la nature a destinées à servir les intérêts supérieurs de l'humanité ?

21. Les responsables du théâtre, du cinéma et de la radio ont pourtant une si belle mission à remplir : « ramener le public, par la magie du drame et du style, aux sources où il doit s'abreuver », comme s'exprime Pie XII¹, « influencer sur les goûts, l'éducation et les habitudes du peuple », « sauver le public et l'élever vers Dieu en réveillant les beaux sentiments et les nobles passions qui dorment ou fermentent secrètement dans le cœur de l'homme ».

1. PIE XII, discours aux gens de théâtre, 27 août 1945.

22. Les lectures et les illustrés sont, Nos très chers frères, une autre cause de ruine pour la moralité chrétienne. On sait l'influence qu'exercent sur les esprits et les cœurs les journaux sans principes sérieux, qui étalent le crime et les désordres de famille, qui annoncent des marchandises ou des films par des images qui font appel à l'instinct sexuel, qui publient côte à côte, comme pour les mettre sur le même pied, une actrice légèrement vêtue et un personnage religieux ou laïc.

23. On sait aussi le mal produit chez la jeunesse par certaines publications populaires à bon marché: revues, magazines, romans et feuilletons, qui prêchent à plaisir le crime et l'immoralité. Les unes montrent leur perversion par des titres et des dessins provocateurs; les autres cachent leur venin sous des dessins et des titres anodins. Toujours la jeunesse y trouve un poison mortel.

24. Panneaux-réclame, calendriers, buvards, etc., faciles moyens de publicité, parce qu'ils en appellent aux yeux, favorisent la vente de certains produits en dégradant la femme qu'ils mettent complètement à nu ou qu'ils voilent à peine, ou encore qu'ils représentent dans des poses provocantes. La femme doit rougir de honte et crier son indignation, en voyant des annonceurs sans conscience se servir ainsi d'elle comme d'un vulgaire moyen de publicité malsaine. Que nous sommes loin de ce temps où le prophète Isaïe, voulant menacer les femmes israélites du pire châtiment, leur prédisait que leurs corps seraient mis à nu! « Le Seigneur rendra chauve le crâne des filles de Sion et Yahweh découvrira leur nudité ¹. » Mais, au fait, n'y aurait-il pas là, même aujourd'hui, un châtiment terrible?

25. La moralité baisse encore par l'action de ces bandes comiques que dévorent les enfants, jeunes et vieux. Ces bandes et ces feuilles comiques jouissent d'une faveur que l'on ne saurait mésestimer, d'autant plus qu'au jugement d'enquêteurs récents, la plupart des « comiques » sont mauvais: soit qu'ils décrivent des voies de fait, des délits ou des crimes, soit qu'ils montrent des cas de mauvaise conduite, soit qu'ils aient une tendance sensuelle et suggestive. On les a même dénoncés comme une des principales causes de la délinquance juvénile ¹.

1. *Isaïe*, III, 17.

2. *Chantiers* (II, 5), Montréal, 15 novembre 1945.

26. Quand le désir mauvais pénètre ainsi par tous les sens, quand l'appât sexuel guette l'homme à tous les instants et partout où il passe, quand la vie devient un appel constant au plaisir des sens et à la glorification de la chair, devons-nous être surpris si les devoirs sacrés du mariage ne sont plus respectés, si l'on contrecarre les lois de la nature par toutes sortes de moyens qui se perfectionnent de jour en jour? En face d'époux, très nombreux encore, grâce à Dieu, qui gardent le sens de leurs responsabilités, qui comprennent la dignité sacramentelle du mariage et les fins élevées de leur union, combien, hélas! considèrent l'enfant comme un obstacle à la vie libre et égoïste qu'ils ont rêvée dans leur jeunesse, sous l'influence du cinéma, de la radio et des lectures. En conséquence, trop de foyers sont devenus à peu près inféconds, délibérément. En notre province, personne n'aurait l'audace de célébrer le jubilé d'argent de la Fédération américaine du contrôle des naissances¹; non, nous n'en sommes pas encore là; mais des pratiques criminelles sont en vogue, et nous devons constater la baisse continue de la natalité, surtout dans les villes². C'est un fait que nous enregistrons avec douleur, car c'est l'Église que l'on prive d'enfants qu'elle voudrait surnaturaliser et conduire à Dieu; c'est notre patrie à qui l'on soustrait des citoyens qui assureraient normalement sa force et sa prospérité.

27. Si au moins on n'essayait pas de légitimer ce laisser-aller! Si on n'allait pas jusqu'à trouver de fallacieux prétextes à cette immodestie! Mais le monde tente d'accorder ses principes et sa vie! On prétend que la modestie est uniquement affaire de goût, laissé, du reste, au caprice de la volonté de chacun. Et Satan est heureux d'endormir de la sorte ceux qu'une nature blessée entraîne vers les plaisirs des sens et des joies malsaines de la vie. Pour aggraver encore le mal, on aurait

1. *The Brooklyn Tablet*, 26 janvier 1946. « Birth Controllers note 25 years of sabotage », par le Rev. Edgar Schmiedeler, directeur du *Family Life Bureau* de la N^o C. W. C., Washington. L'article porte sur la 25^e réunion annuelle de la *Birth Control Federation of America*.

2. *Le Devoir*, 16 novembre 1945. Taux de natalité des régions rurales: 28.6. Taux de natalité des agglomérations urbaines: 25.7.

Québec.....	28.3
Montréal.....	21.9
Chicoutimi.....	67.0

Sorel.....	42.6
Saint-Hyacinthe.....	25.1
Granby.....	38.6, etc.

même osé affirmer¹ qu'« il n'existe pas de normes du bien et du mal », que « l'idée du bien et du mal est un mythe », que « c'est fausser l'intelligence des enfants que de leur enseigner les principes de ce qui est supposé être le bien et le mal ». Et voilà où nous conduit le matérialisme, voilà à quelles aberrations on peut arriver dans un monde trop enclin à négliger les valeurs supérieures de la morale et de la foi pour s'adonner plus librement et sans entraves au plaisir que recherchent ses sens.

1. Major général CHISHOLM, sous-ministre canadien de la Santé et du Bien-Etre social.

Le Front ouvrier, 17 novembre 1945. *L'Action catholique*, 21 novembre 1945 et 11 décembre 1945.

II

Le jugement du chrétien sur ce problème angoissant

28. Nos très chers frères, le tableau que Nous venons de mettre sous vos yeux paraîtra à quelques-uns exagéré de traits et de couleurs. Auront-ils vraiment raison? Il importe en vérité de faire la juste part des choses: la très grande majorité de notre peuple est saine et morale. On ne pourra nier cependant que, vu les facilités modernes de dissémination du mal, le danger d'une immoralité plus répandue, et surtout la plaie de l'immodestie existent partout et au fond des campagnes et au cœur des villes, bien qu'à des degrés divers, selon les lieux et selon les personnes. Que ce danger prenne ici tel aspect, là tel autre, le mal toutefois se répand, et il est urgent de faire appel à la conscience chrétienne pour l'enrayer sans délai.

29. Fermons l'oreille aux prétextes; n'écoutons pas les discours audacieux qui endorment les mondains. Ouvrons plutôt nos esprits et nos cœurs de croyants aux enseignements divins. La façon dont Dieu juge l'immoralité et l'immodestie sera la nôtre.

30. Or l'enseignement divin se résume en quatre lignes que nous répétons chaque jour depuis notre enfance:

Impudique point ne seras
de corps ni de consentement.

L'œuvre de chair ne désireras
qu'en mariage seulement.

31. Le vice de l'impureté est donc défendu par deux commandements de Dieu, le sixième qui défend les actes impurs de toute sorte et tout ce qui y conduit; le neuvième qui défend les désirs et les pensées contre la pureté et tout ce qui peut les causer ou les occasionner.

32. En défendant l'impureté et l'immoralité, le bon Dieu ne se propose pas autre chose que de nous aider à respecter les lois de la nature et l'ordre établi par lui; il veut nous aider à conserver notre dignité de chrétien et nous inviter à la pratique d'une vertu toute belle, la vertu de pureté. Prenons garde de voir dans les défenses divines seulement un aspect négatif. Ces défenses sont en même temps des enseignements.

Elles visent avant tout le progrès naturel et surnaturel de l'homme. Regardons d'abord cet aspect positif.

33. En premier lieu, le chrétien juge que l'impureté et l'immoralité sont détestées de Dieu, parce qu'elles s'opposent à ses desseins de Créateur. Il a créé l'homme composé d'un corps et d'une âme. L'âme, spirituelle et immortelle, est supérieure au corps qui est, lui, matériel comme la poussière de la terre à laquelle finalement il devra retourner. C'est donc l'âme qui, dans les desseins de Dieu, doit gouverner le corps dans toutes ses opérations humaines, puisqu'il appartient au supérieur de commander à l'inférieur. C'est l'âme ou la raison qui doit régler et modérer l'usage des puissances d'agir de l'homme, l'usage aussi du plaisir que Dieu a attaché à certaines actions, afin de faciliter à l'homme l'accomplissement de son devoir.

34. Si l'homme recherche le plaisir de la chair uniquement pour le plaisir, s'il détourne de leur fin des opérations destinées à conserver l'espèce humaine, il détruit l'ordre établi par Dieu, il va contre la volonté du Créateur qui a fait l'homme et la femme pour se compléter l'un l'autre, dans une union permanente et stable, et qui leur a donné l'ordre formel : « Soyez féconds, multipliez-vous, remplissez la terre et soumettez-la ¹... » Quand l'homme viole les ordres divins, ce n'est plus sa raison qui le conduit, c'est son corps qui devient maître : il entraîne l'âme vers les bas-fonds et la pousse à se vautrer avec lui au niveau de l'animal, quand ce n'est pas encore plus bas. L'homme n'est plus maître de lui-même ; il s'est fait l'esclave de ses sens et de sa chair. En conséquence, Dieu défend l'impureté pour conserver à l'homme sa dignité d'être libre et raisonnable.

35. Le chrétien juge surtout que l'immoralité s'oppose à ses titres de chrétien et de fils de Dieu. Nous avons été élevés à l'ordre surnaturel, rendus participants de la nature même de Dieu ². Dieu est notre Père. Comment un fils peut-il mépriser les lois de son père ? Comment l'homme peut-il oublier qu'il est le temple du Saint-Esprit ? « Le corps n'est pas pour l'impudicité, écrit saint Paul aux Corinthiens ; il est pour le Seigneur, et le Seigneur pour le corps... Ne savez-vous pas que vos corps sont les membres du Christ ? Prendrai-je donc les membres du Christ pour en faire les membres d'une prostituée ? Loin

1 *Genèse*, 1, 28.

2. *II Pierre*, 1, 4.

de là! Ne savez-vous pas que celui qui s'unit au Seigneur est un seul esprit avec lui. Fuyez l'impudicité... Ne savez-vous pas que votre corps est le temple du Saint-Esprit qui est en vous, que vous avez reçu de Dieu, et que vous n'êtes plus à vous-mêmes. Car vous avez été rachetés à prix. Glorifiez donc Dieu dans votre corps ¹. »

36. Racheté par le sang d'un Dieu, temple du Saint-Esprit, membre du Christ, possédant la vie de la grâce, l'homme jouit d'une dignité incomparable: celle de chrétien. Renoncera-t-il à cette dignité? Abandonnera-t-il la compagnie du Christ et de la Trinité Sainte pour se livrer à Satan et à la chair corruptible? Et pourtant, c'est bien là la conséquence de l'impureté grave. Voilà pourquoi Dieu défend aux hommes de s'y livrer ou de s'y exposer, si légèrement que ce soit.

37. Le salut de l'âme est à ce prix. « Car, sachez-le bien, écrit encore l'Apôtre des nations, aucun impudique, aucun impur,... n'a d'héritage dans le royaume du Christ et de Dieu ². » Et de nouveau, en écrivant aux Corinthiens: « Ne vous y trompez point: ni les impudiques, ni les idolâtres, ni les efféminés, ni les infâmes,... ne posséderont le royaume de Dieu. Voilà pourtant ce que vous étiez, continue-t-il, du moins quelques-uns d'entre vous; mais vous avez été lavés, mais vous avez été sanctifiés, mais vous avez été justifiés au nom du Seigneur Jésus-Christ et par l'Esprit de notre Dieu ³. » Celui qui méprise sa valeur de racheté pour idolâtrer sa chair, celui-là ne peut avoir de part avec le Fils de Dieu dans l'héritage de notre Père qui est aux cieux. Que d'âmes se perdent, hélas! par l'impureté! Quelle arme puissante entre les mains du démon que la corruption des âmes par le péché impur! Saint Alphonse, sur la fin de sa vie, déclarait que plus d'âmes étaient perdues par les péchés d'impureté que par tous les autres réunis ensemble.

38. Le chrétien juge aussi l'immoralité par ses conséquences désastreuses sur la famille et la société. Le désordre introduit chez l'homme par l'impureté a ses répercussions, en effet, sur la famille et la société. Esclaves de leur chair, égoïstes, voulant tout ramener à eux, l'immoral et l'impudique n'ont plus la force de rendre vivante la cellule première de la

1. *I Cor.*, vi, 13-20.

2. *Eph.*, iii, 5.

3. *I Cor.*, vi, 9-11.

société qu'est la famille. Le contrôle immoral des naissances, l'infidélité conjugale, le divorce, les séparations, voilà des maux qui font de la famille une cellule morte, parce qu'on a essayé de la changer en lieu de plaisir.

39. En minant la famille, l'immoralité détruit, par le fait même, les bases de la société civile. Notre Saint-Père le Pape ne cesse de le répéter. « Il n'y a rien de plus puissant, dit-il aux évêques des États-Unis, pour détruire les familles et briser la force des États, que la corruption des mœurs... Comment, en effet, pourraient bien trouver une garantie de stabilité le bien public et la gloire de la civilisation, lorsque les droits sont renversés et que les vertus sont méprisées et ridiculisées. Mais, de même que Dieu est la source du droit, il est aussi l'inspirateur et la récompense de la vertu: personne ne l'égale parmi les législateurs ¹. Telle est, au témoignage de tous les hommes de bon sens, la racine amère et prolifique des maux: la méconnaissance de la divine Majesté, l'oubli des lois morales d'origine céleste ou une détestable inconstance qui fait balancer entre le licite et l'illicite, entre la justice et l'iniquité. De là découlent l'égoïsme aveugle et effréné, la soif des plaisirs, l'alcoolisme, l'immodestie, la criminalité, qui n'est pas rare, même chez les mineurs, la soif du pouvoir, l'incurie à l'égard des pauvres, les désirs d'iniques richesses, la désertion des campagnes, le manque de préparation au mariage, les divorces, la désagrégation des familles, le refroidissement du mutuel amour entre parents et enfants, la limitation des naissances, l'affaiblissement de la race, le fléchissement du respect dû à l'autorité, le servilisme, la rébellion, l'abandon des devoirs envers la patrie et l'humanité. » Cette imposante énumération, faite par le Pape lui-même ², suffit à prouver le mal que cause aux pays la corruption des mœurs.

40. Le chrétien juge enfin que la pureté est une vertu toute belle. L'équilibre qu'elle établit entre les sens et la raison, la maîtrise qu'elle assure sur le corps, la partie la moins noble de notre être, lui font à bon droit décerner le titre spécial de « belle vertu ».

41. Elle est belle aussi, parce qu'elle est particulièrement estimée du divin Maître. « Bienheureux les cœurs purs, car ils verront Dieu ³ », voilà son enseignement. Notre-Seigneur

1. *Job*, xxxvi, 32.

2. *Sermon Lætitiae*, 1^{er} novembre 1939, Œuvre des Tracts, n° 246, p. 10 et pp. 7-8.

3. *Matth.*, v, 8.

s'est plu à s'entourer de pureté: il a voulu que sa Mère fût l'Immaculée; il aima d'un amour de prédilection l'apôtre saint Jean. Bien plus, Dieu n'a jamais permis que son divin Fils pût être, durant sa vie mortelle, accusé d'impureté; on l'a traité d'imposteur et de possédé du démon; mais jamais ses pires ennemis n'ont pu laisser planer un doute sur sa pureté sans tache. Ceux-là enfin qui désirent se conformer davantage aux exemples du Christ, ceux-là aussi qui sont appelés par Dieu pour offrir le Corps et le Sang de Jésus au saint sacrifice de la messe, doivent être plus purs que les autres, complètement purs, et pratiquer avec amour le renoncement total aux plaisirs même légitimes en un autre état de vie. La pureté est donc singulièrement chère au Cœur de Jésus, et voilà pourquoi toute immoralité lui est en horreur.

42. Tel est donc le jugement du chrétien sur ce problème angoissant de l'immoralité moderne. Conscient de sa dignité d'homme et de chrétien, conscient des funestes conséquences de l'immoralité sur la famille et la société civile, il estime à un haut prix la belle vertu de pureté et il la pratique selon les exigences de son état de vie. Il comprend que la morale est supérieure au plaisir et à la mode, qu'il est des limites qu'il n'est jamais permis de franchir sans faire injure à sa conscience et à sa foi. Pour lui, la moralité, et spécialement la pureté, sont des trésors qu'il importe de protéger contre toute violation. En les protégeant, par tous les sacrifices nécessaires, il a la joie d'accroître la gloire de l'Église sa Mère et la satisfaction d'aider ses frères.

Comment résister à ce courant d'impureté

43. Saint Paul souhaitait aux Galates « grâce et paix de la part de Dieu le Père et de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui s'est donné lui-même pour nos péchés, afin de nous arracher à la corruption du siècle présent ¹ ». C'est l'objet de Nos ardentes prières pour vous, Nos très chers frères, que vous jouissiez en sécurité de cette grâce et de cette paix. Et pour hâter la réalisation de Nos vœux, nous nous demanderons maintenant que faire pour arrêter ce fléau désastreux de l'immoralité et pour faire disparaître cette flétrissure honteuse. Dans cette lutte contre le mal, chaque fidèle doit prendre sa place de combat; toutes les bonnes volontés doivent s'unir dans un effort puissant pour le bien.

a) MOYENS NATURELS

44. Nous faisons appel en premier lieu aux autorités civiles: gouvernement canadien, gouvernement de Québec, conseils municipaux des villes, des villages et des paroisses. Elles ont déjà pris ici et là des dispositions d'ordre législatif ou administratif en vue d'endiguer le flot envahisseur de l'immoralité. Il Nous est agréable de mentionner, entre autres mesures de protection, certains articles du Code criminel, la loi prohibant l'entrée au cinéma public ou payant des enfants de moins de seize ans, la censure provinciale des films, les règlements concernant les plages et certains costumes immodestes, l'interdiction de quelques publications dangereuses. En même temps que Nous félicitons les autorités concernées des mesures déjà prises, Nous leur demandons de poursuivre leurs efforts, de rendre la législation plus claire et plus explicite en certains cas, de l'appuyer de sanctions plus sévères. Pourquoi, tout spécialement, ne pas interdire aux femmes et aux jeunes filles ces endroits où se consomment des liqueurs alcooliques en dehors des heures de repas? On sait en effet les dangers et les suites fâcheuses des rencontres faites en ces lieux appelés *grills*. Nous avons confiance qu'en des circonstances si graves les juges appliqueront la loi avec rigueur, sans se laisser arrêter trop facilement par ces difficultés d'ordre technique qui ne servent, trop souvent, que les forces du mal. D'ailleurs, Nous avons des preuves récentes et combien consolantes de leur pleine collaboration à la croisade de moralité.

1. Gal., I, 4.

45. L'action du pouvoir civil est légitime et nécessaire en cette matière. Le bien temporel, dont le pouvoir séculier a le soin, ne dépend-il pas, dans une large mesure, du niveau moral des citoyens, donc de la vertu qui doit diriger l'homme dans l'usage des biens matériels ? Cette vertu est même l'élément principal du bien commun temporel. De là découlent, non seulement le droit, mais aussi le devoir du pouvoir civil en matière de moralité publique. Si l'on s'empresse d'enrayer une épidémie qui menace la santé publique, de protéger la propriété des citoyens contre le vol, il n'est que plus indiqué que l'État ramène à l'ordre les ennemis de la santé morale et les voleurs de consciences, eux qui n'écoutent ni la voix de la raison ni la voix de la Révélation, mais qui peuvent encore comprendre les conséquences d'une mesure de police. Ils sont un danger pour le bien public, à l'État d'aider à les mettre à la raison.

b) MOYENS SURNATURELS

46. Cette action extérieure des autorités civiles, pour louable qu'elle soit, ne peut cependant pas suffire à opérer le redressement moral qui s'impose. Comme la moralité a pour appuis premiers la conscience et la foi, il faut avant tout une action qui s'exerce sur les âmes, qui atteigne les consciences, qui enseigne la vertu et donne les moyens de la pratiquer. Or, c'est à l'Église qu'il revient d'opérer ces bienfaits dans les âmes.

47. L'Église agit ici de trois manières. D'abord elle met en garde, elle dénonce les dangers, elle prohibe les amusements, les danses, les lectures et autres choses qui peuvent être des occasions de péché. C'est une mère qui prend soin de ses enfants. Elle n'a en vue que la protection surnaturelle des siens. Rien d'autre ne la pousse à agir. Écoutons-la, Nos très chers frères, avec respect et soumission.

48. Ensuite et surtout, l'Église vise à guérir les plaies morales par le dedans. Elle sait que, pour être efficace et de bonne durée, son action doit être surtout positive. Aussi elle inculque les principes chrétiens dans l'esprit de ses enfants; elle prêche la nécessité de l'état de grâce comme condition obligatoire et normale pour tout chrétien; elle fait voir aux yeux de l'homme d'honneur et du chrétien convaincu la nécessité d'être conséquent avec lui-même, de vivre en intimité avec la Trinité qui habite en l'âme. En conséquence, ses fidèles sont

disposés à se refuser toute complaisance et tout risque qui pourraient faire perdre l'amitié de Dieu. En un mot, c'est par la prédication des richesses de la vie divine, c'est par la distribution de ces richesses au moyen des sacrements, que l'Église détourne ses enfants de l'immoralité.

49. L'Église, enfin, convoque ses fidèles, elle rallie autour d'elle toutes les bonnes volontés, catholiques ou non, afin de créer en ce monde un climat moral sain, « pour que le combat spirituel nécessaire ne soit pas rendu aux âmes plus difficile, plus périlleux par les circonstances extérieures, par l'atmosphère où les cœurs qui en souffrent les assauts doivent le soutenir et le poursuivre ¹ ».

50. Dans cette croisade de pureté, à l'action de l'État et de l'Église se joindront les efforts de chacun, hommes et femmes, jeunes gens et jeunes filles. Personne ne voudra oublier que « la pureté des âmes, vivant de la grâce surnaturelle, ne se conservera jamais sans combat ». La grâce purifiante et sanctifiante, qui nous a réconciliés avec Dieu comme fils d'adoption et héritiers du ciel, a effacé dans notre âme le péché originel; mais le déséquilibre intérieur, la lutte entre la chair et l'esprit, conséquence du péché d'Adam, demeure en chacun de nous. l'Apôtre, « tout en prenant plaisir à la loi de Dieu selon l'homme intérieur, voyait dans ses membres une autre loi du péché: loi des passions et des inclinations désordonnées qui ne se laissent jamais pleinement dompter ² »... N'est-ce pas l'expérience de toute vie humaine?

51. La lutte est donc inévitable. Vous l'accepterez courageusement, et pour en sortir victorieux, vous surveillerez les occasions de péché, vous les éviterez avec la grâce de Dieu: vous n'entretiendrez pas de pensées mauvaises, vous ne réchaufferez aucun désir inavouable, vous fuirez les mauvaises compagnies, vous refuserez de laisser corrompre votre esprit par une littérature obscène et des illustrations provocatrices, vous conserverez votre cœur ferme et droit en évitant les fréquentations risquées, les danses immorales, le cinéma corrupteur, les réunions sociales païennes, l'oisiveté, mère de tous les vices, et l'intempérance dans l'usage des boissons enivrantes. En un mot, pour pratiquer la pureté, vous cultiverez la pudeur, qui est une crainte instinctive de l'âme aux premières approches

1. PIE XII, *la Mode*, discours du 22 mai 1941, E. S. P.

2. Id., *ibid.*

Fin de l'aperçu

La suite du livre est en qualité visuelle diminuée. Le livre est toutefois complet.

Il est possible de se procurer à prix abordable une édition papier du livre en visitant le site suivant :

canadienfrancais.org

Ce PDF peut être distribué librement. Plus de détails à la dernière page.

du mal; vous cultiverez la modestie, qui est la modération, le sens de la mesure, qui fait éviter habituellement tout ce qui est de nature à exciter en vous-mêmes et dans les autres la passion sexuelle. La pudeur et la modestie, tels sont les ornements et les gardiennes de la pureté.

52. Pour être victorieux, vous ne manquerez pas de prier, spécialement dans le temps des tentations. Vous aimerez recourir à la très sainte Vierge, la Mère immaculée; vous recevrez fréquemment les sacrements de pénitence et d'eucharistie, dans le but de vous guérir et de vous aguerrir.

53. Jamais il ne vous faudra craindre la mortification de la chair et de l'esprit. « Si ta main ou ton pied est pour toi une occasion de chute, coupe-le et jette-le loin de toi... Et si ton œil est pour toi une occasion de chute, arrache-le et jette-le loin de toi ¹. » Prenez donc les moyens légitimes de supprimer les causes et les occasions de chute. « Que tous aujourd'hui, s'écrit Pie XII, se fassent un devoir de renoncer aux vices, aux séductions du monde, aux plaisirs effrénés du corps, ainsi qu'à la vanité et à la futilité des biens de la terre, qui ne servent de rien pour la formation chrétienne de l'esprit, de rien pour la conquête du ciel. Nous devons bien plutôt, ajoute Pie XII, graver en nos intelligences les paroles si autorisées de notre immortel prédécesseur Léon le Grand quand il affirmait que par le baptême nous étions devenus la chair du Crucifié, et la splendide prière de saint Ambroise: « Porte-moi, ô Christ, sur la Croix, qui est le salut des égarés, en laquelle seule se trouvent le repos de ceux qui sont fatigués et la vie de ceux qui meurent ². »

54. Convaincu, du reste, qu'il est impossible de supprimer totalement cette lutte entre la chair et l'esprit, chacun de vous voudra cependant mettre tous ses soins à la rendre moins difficile. Et chacun de vous, si humble soit-il, peut exercer ici une large influence.

55. En premier lieu, nous demandons aux pères et mères de famille, de se livrer sans relâche, avec amour et fermeté, à leur noble travail d'éducateurs. Il vous revient, parents chrétiens, de former le cœur et l'esprit de vos enfants. La préparation que vous aurez acquise, soit auprès de vos parents, soit par l'action féconde d'œuvres de préparation au mariage,

1. *Math*, XVIII, 8-9.

2. *PIE XII, Corps mystique*, E. S. P., pp. 60-61.

perfectionnez-la, ne cessez pas de l'accroître: diverses associations bien méritantes vous offrent leur concours. Ne craignez pas de donner à vos enfants, au moment voulu et d'une façon adaptée à leur âge, les renseignements dont ils ont besoin sur les matières si délicates de la pureté. Par une vie simple et sérieuse, aidez vos enfants, avant tout, à se former une volonté ferme et éclairée; enseignez-leur un sain usage de leur liberté.

56. Que jamais vos exemples ou vos faiblesses ne viennent détruire l'influence de votre parole. Bannissez de vos foyers toute littérature malsaine, tout illustré indécent. Surveillez discrètement les fréquentations et les sorties de vos grands. Eduquez vos enfants dans le sens d'un usage chrétien de la mode, du cinéma, de la radio.

57. Votre action éducatrice s'exercera dès le bas âge, à cette période où se créent des habitudes qui influenceront toute la vie. De grâce, n'habituez pas vos enfants au déshabillé, nous oserions dire, au nudisme. « O mères chrétiennes, s'exclame le Souverain Pontife, si vous saviez quel avenir d'angoisses et de périls, de honte mal contenue, vous préparez à vos fils et à vos filles en les accoutumant imprudemment à vivre à peine couverts, et en leur faisant perdre le sens de la modestie, vous rougiriez de vous-mêmes et vous redouteriez l'injure que vous vous faites à vous-mêmes et le tort que vous causez aux enfants que le ciel vous a confiés pour les élever chrétiennement ¹. »

58. Parents chrétiens, soyez en un mot des guides et des exemples vivants pour ces jeunes âmes que vous avez mission de préparer à l'héritage céleste.

59. En général, que chacun exige de ses fournisseurs des vêtements, des livres, des journaux, des revues, des films mêmes, qui respectent la modestie et n'offensent pas la morale. Ah! si nous voulions être conséquents avec notre foi! Comme nous aurions vite fait de purifier les étalages de modes, les librairies, les kiosques de journaux et de revues, l'écran même! Quand la conscience n'est plus écoutée, il est nécessaire de faire entendre à certains exploiters la voix de l'intérêt matériel. Devant une baisse possible des profits, on consentira bien à bonifier ce qu'on offre... Faisons encore des protestations bien chrétiennes auprès des manufacturiers et des commerçants qui utilisent l'appel de la chair pour attirer les clients. Refusons même d'acheter les produits ainsi annoncés... C'est de beaucoup

1. *Pie XII, la Mode*, discours du 22 mai 1941, E. S. P.

la faute de l'acheteur et du consommateur, si les modes indécents ont pénétré en nos milieux, si les annonces sont si peu respectueuses de nos mœurs, si, en un mot, la moralité publique a subi un grave fléchissement. Des forces du mal ont tendu l'appât, trop des nôtres s'y sont laissé prendre, sans plus y réfléchir. Si chacun avait su résister et protester, la situation serait bien différente.

60. Nos très chers frères, pour mener à bien la croisade de pureté, pour prendre avec succès toutes les mesures d'éducation et de protection qui sont devenues nécessaires, une action individuelle n'aurait qu'une efficacité relative. Seule une action commune et concertée exercera une pression efficace sur les milieux et les courants d'idées qu'il y a lieu d'atteindre. « Si l'union fait la force, seul un groupe compact, aussi nombreux que possible, d'esprits chrétiens résolus et sans crainte, saura, selon les exigences de la conscience, secouer le joug de certains milieux, secouer le joug de la tyrannie, aujourd'hui plus forte que jamais, des modes de toute sorte, modes du vêtement, modes dans les usages et les coutumes de la vie ¹. »

61. En conséquence, nous jugeons opportun et nécessaire de confier la direction de cette croisade de pureté à l'Action catholique organisée. En conformité avec les principes énoncés dans cette lettre collective, en étroite union et sous l'autorité de la hiérarchie dont elle sollicitera les avis et suivra les directives, l'Action catholique continuera de travailler au rétablissement de la moralité publique, par tous les moyens adaptés à cette fin. A cette croisade, elle donnera comme mot d'ordre: *Éducation et protection de la pureté*. Elle veillera à s'assurer le concours de toutes les organisations saines de notre province: associations religieuses, nationales et professionnelles; journaux catholiques; œuvres de presse et de bonne chanson; organismes d'éducation familiale, et tant d'autres qu'il suffira d'inviter à la croisade pour qu'ils donnent une réponse efficace. Lorsque l'autorité compétente le jugera utile et prudent, elle s'emploiera à mettre sur pied de ces ligues qui, en d'autres pays, ont fait œuvre si méritante: associations générales de défense de la moralité publique, ligues de décence et de moralité des modes, de la littérature, de la radio, du cinéma, dessins de modes décentes, publications honnêtes, films propres, chansons morales, programmes de radio mieux choisis, et d'autres encore. Ainsi

1. Piz XII, *le Mode*, discours du 23 mai 1941, E. S. P.

l'Action catholique aura la consolation, non seulement de combattre les abus, mais encore d'appliquer sûrement le remède au mal.

Conclusion

62. Tous unis par la même foi et le même idéal de pureté, sous l'autorité de vos pasteurs, allez livrer côte à côte, Nos très chers frères, le bon combat du Christ. La parole et l'exemple seront vos armes. De nouveau vos luttes et vos victoires réaliseront la prédiction du psalmiste disant au Christ-Roi:

Domine au milieu de tes ennemis.
Ton peuple s'offre spontanément au jour
où tu rassembles ton armée...
Du sein de l'aurore vient à toi
La rosée de tes jeunes guerriers ¹.

63. Nous songeons en terminant à la grandeur du combat qui s'engage contre Satan, le monde et la chair, aux résistances que vous rencontrerez, aux chocs qui ne manqueront pas de se produire. Mais la victoire ne peut être douteuse au cœur croyant. C'est avec confiance que vous livrerez la lutte.

64. Notre-Seigneur et ses Apôtres ont prêché l'Évangile dans un monde de mœurs dissolues; avec de bien pauvres moyens humains qui ont reçu leur valeur des richesses de la grâce, ils ont purifié, remis la famille en honneur, redonné à la femme sa noblesse et sa dignité, moralisé la société.

65. Nous reprenons ce travail de moralisation, ou plutôt, Nous voulons lui donner un regain de vie et une vigueur renouvelée. Nos moyens humains sont puissants; la grâce de Dieu nous sera d'un plus grand secours encore et fera porter des fruits abondants à nos travaux. Demandons-la avec ferveur par l'intercession de Marie, la Mère du Bel Amour, sous le patronage de laquelle Nous plaçons cette campagne de pureté. Reportons à Dieu toute gloire et tout honneur, et rappelons-nous la parole du Maître: « Ayez confiance, j'ai vaincu le monde ². »

Sera Notre présente Lettre pastorale collective lue et publiée au prône dans toutes les églises paroissiales et en chapitre dans les communautés religieuses, le premier dimanche après sa réception, et les dimanches suivants.

1. Ps. cix, 2-3, traduction de Crampon.

2. Jean, xvi, 33.

Donné à Québec, au palais cardinalice, sous Nos seings et sous le contreseing du chancelier de l'archevêché de Québec, le dimanche du Bon Pasteur, le cinquième jour de mai, l'an du Seigneur mil neuf cent quarante-six.

† J.-M.-RODRIGUE Cardinal VILLENEUVE, O. M. I.,
archevêque de Québec.

† ALEXANDRE, *archevêque d'Ottawa.*

† JOSEPH, *archevêque de Montréal.*

† GEORGES, *archevêque de Rimouski.*

† JOSEPH-EUGENE, *évêque de Mont-Laurier.*

† LOUIS, O. M. I., *évêque de Timmins.*

† JOSEPH-ALFRED, *évêque de Valleyfield.*

† JOSEPH-ARTHUR, *évêque de Joliette.*

† JOSEPH-ALDÉE, *évêque d'Amos.*

† ANASTASE, *évêque de Saint-Jean-de-Québec.*

† PHILIPPE, *évêque de Sherbrooke.*

† NAPOLÉON-ALEXANDRE, C. J. M., *évêque du Golfe Saint-Laurent.*

† ALBINI, *évêque de Nicolet.*

† ARTHUR, *évêque de Saint-Hyacinthe.*

† HENRI, O. M. I., *évêque titulaire de Perrhé, vicaire apostolique de la Baie James.*

† GEORGES, *évêque de Chicoutimi.*

† ALBINI, *évêque de Gaspé.*

† JAMES, *évêque de Charlottetown.*

† WILLIAM, *évêque de Pembroke.*

† LIONEL, O. M. I., *évêque titulaire d'Isba, vicaire apostolique au Labrador.*

† GEORGES-L., *évêque de Hearst.*

† MAURICE, *évêque des Trois-Rivières.*

† JOSEPH-OMER, *évêque titulaire de Dobero, auxiliaire de Québec.*

† CONRAD, *évêque titulaire d'Arena, auxiliaire de Montréal.*

† LAWRENCE PATRICK, *évêque titulaire d'Opos, auxiliaire de Montréal.*

† GEORGES-LÉON, *évêque titulaire d'Ephestus, auxiliaire de Québec.*

† CHARLES-EUGÈNE, *évêque titulaire de Diana, auxiliaire de Rimouski.*

Par mandement de Son Eminence et de Leurs Excellences.

Bruno DESROCHERS, *chanoine,*
Chancelier de l'archevêché de Québec.

Appels de Mgr Valois, P. A.,

directeur d'Action catholique pour le diocèse de Montréal

Il doit y avoir des limites...

Des citoyens révoltés ont mis devant mes yeux des calendriers d'un caractère vraiment immoral. Ils représentent des femmes complètement nues ou voilées de façon à tout laisser deviner ou désirer. Les poses sont des plus provocantes, et cela pour annoncer des accessoires d'automobiles, des matériaux de construction, des chaussures, des produits pharmaceutiques, du combustible, etc.! Elles foisonnent aussi, dans notre ville, les revues illustrées qui répandent le déshabillé total ou partiel, dans le seul dessein, c'est évident, d'en appeler à la curiosité malsaine des lecteurs et d'exciter leur sensualité. Les panneaux-réclame également sont loin d'être à l'abri de tout reproche sur ce point. Des buvards, non moins immoraux, sont distribués par un bon nombre de nos industriels qui adoptent ce moyen de publicité, si peu digne du rôle que ces derniers ont à remplir. On était en droit d'attendre que notre population si foncièrement chrétienne finirait par réagir contre cette vague d'immoralité sans cesse grandissante. Hélas! cela va de mal en pis, et à peine entend-on, par-ci par-là, une voix qui s'élève pour protester contre tant de dévergondage. Est-ce la voix qui crie dans le désert? On serait tenté de le croire, car le silence se fait vite autour de ce cri d'alarme, puisque les auteurs de ces dessins franchement immoraux continuent leur sale besogne. Nos jeunes se pervertissent par la lecture de ces revues mauvaises et par la vue de ces illustrés corrupteurs. Et je suis sûr que beaucoup de « petits vieux » de tous les âges y trouvent l'aliment de bien des désirs criminels. Les gens honnêtes, et il y en a tant à Montréal, de toute religion et de toute nationalité, laisseront-ils continuer encore longtemps ce déplorable état de choses? Maritain reprochait au peuple français de ne pas avoir « l'indignation facile ». Mon Dieu! comme nous méritons bien ce reproche, nous aussi!

On se plaint de l'augmentation de la criminalité juvénile; les bonnes gens en sont effarés, et ils ont raison, c'est alarmant. Il ne suffit plus, à mon avis, de lever les bras au ciel et de se plaindre des maux existants. Il faut aller aux causes et les supprimer pour guérir le mal. Une des principales n'est-elle pas sûrement cette provocation incessante à la sensualité faite à notre jeunesse par tous ces illustrés? A l'âge de l'éveil des passions, on met devant les yeux avides de nos jeunes des images les invitant au mal et aux liaisons criminelles. Sollicités ainsi, ils succombent vite à la tentation. Inévitablement, l'alcoolisme aidant, ces couples, unis pour quelques semaines, passeront par tous les stades de l'immoralité. La femme exigera un luxe et des plaisirs que le jeune homme ne pourra lui procurer qu'en se livrant au vol, parfois même au meurtre.

Dernièrement, un journal publiait une caricature bien significative. L'auteur y représente un bandit, la face masquée de noir, tenant en mains deux revolvers, et il l'intitule : « Ça commence à prendre toute la place. » Les colonnes de nos journaux remplies du récit des vols à main armée qui vont jusqu'à l'assassinat prouvent bien que l'auteur n'exagère rien.

Il est donc temps, grand temps, de réagir. Guerre à tous ces illustrés mauvais! Chaque fois que la chose est possible, il faut impitoyablement les faire disparaître en les déchirant ou les jetant au feu. Que l'on ne se gêne pas d'écrire son indignation aux compagnies qui répandent ces imprimés, sans aucun respect de nos mœurs chrétiennes. Et si elles ne s'amendent pas, ayons, pour une fois, la logique de nos sentiments: n'achetons plus chez elles. Si nous voulions, comme toutes ces compagnies seraient vite amenées à résipiscence. N'achetons pas, non plus, des revues immorales; les éditeurs changeront le ton et l'allure de leurs publications s'ils en voient diminuer le tirage.

Je demande à nos journalistes chrétiens, catholiques comme protestants, de ne pas oublier leur grande mission d'instruire et de diriger le peuple. Ils peuvent faire beaucoup pour l'amélioration de cet état de choses, en revenant souvent, dans leurs articles, sur le devoir de chacun de travailler à restaurer partout la moralité chrétienne qui menace de disparaître.

Je demande à tous de faire pression auprès des autorités civiles pour qu'elles établissent à Montréal un bureau de censure des revues, des imprimés, des panneaux-réclame, etc. Il serait facile de soumettre nos plaintes à un comité de ce genre, qui agirait ensuite avec autorité auprès des personnes reconnues coupables. Que l'on insiste également auprès de nos gouvernants, à Ottawa, pour qu'ils défendent absolument l'entrée au pays et dans notre ville de ces revues et illustrés corrupteurs venant de l'étranger.

Nous lisons dans les journaux, il y a quelques jours à peine, un appel conjoint de S. Exc. Mgr l'archevêque et des chefs religieux de diverses dénominations de Montréal, demandant à tous de se liguer pour « relever le niveau des mœurs », dans notre ville. Espérons que nos autorités religieuses n'auront pas, une fois de plus, parlé en vain.

Donc, au nom de S. Exc. Mgr l'archevêque, je fais appel, un appel pressant, à tous les membres de nos mouvements d'Action catholique, de nos associations pieuses, éducatives, sociales et nationales, à toutes les personnes de bonne volonté, de quelque race, de quelque nationalité, de quelque religion qu'elles soient! Guerre à mort à tous les illustrés indécents et provocateurs, comme à toute littérature malsaine!

12 janvier 1946.

A aucun prix il ne faut rester là!

Au nom de S. Exc. Mgr l'archevêque, je demandais, il y a quinze jours, à tous les gens de bonne volonté, de s'unir pour livrer une guerre à mort à la littérature immorale et aux illustrés indécents et provocateurs. La réaction du public nous a prouvé qu'il s'alarmait avec nous de l'augmentation de la criminalité juvénile et qu'il était prêt à s'attaquer aux causes qui la provoquent. Celle que j'ai signalée m'a apporté, des quatre coins de la province, de l'Ontario même, des témoignages d'approbation et, ce qui est mieux, des offres de collaboration. Des groupes d'hommes d'affaires, des associations pieuses, éducatives et sociales m'ont promis leur appui tout entier. Les journaux m'ont ouvert largement leurs colonnes; leurs rédacteurs ont exprimé à leur tour leur indignation et la nécessité de remédier à cet état de choses.

Tout cela est de bon augure; mais je ne me fais pas d'illusion. Hélas! les sursauts prometteurs de la foule ne sont souvent que feu de paille; un problème nouveau qui attire son attention lui fait vite oublier les anciens. C'est pourquoi je me permets de revenir à la charge et je demande à tous une action concertée, à laquelle ils doivent participer avec persévérance.

Ceux qui m'ont offert si spontanément leur collaboration m'ont en même temps demandé une ligne de conduite. Voici, à mon avis, ce qui doit être fait et tout de suite:

1° Commencer à faire maison nette chez soi, en faisant disparaître de son foyer, de son bureau, tous les illustrés mauvais qui s'y trouvent: calendriers, buvards, revues obscènes, etc., etc.;

2° Exiger la même chose de ses fournisseurs et de tous ceux à qui l'on accorde sa clientèle;

3° Dire, par lettre personnelle, sa désapprobation, en termes polis mais fermes, à toutes les compagnies fautives qui, dans leurs annonces ou leurs éditions, blessent la morale, et les menacer de boycottage;

4° Ne pas acheter de ces revues et journaux qui se font une spécialité d'en appeler à la sensualité de leurs lecteurs, ni de ces petits romans à dix sous qui sont à tous les étalages. La plupart de ces brochures sont franchement mauvaises et obscènes; le reste ne vaut pas le papier sur lequel elles sont imprimées;

5° Ecrire au gouvernement d'Ottawa pour demander d'interdire l'entrée au pays des revues obscènes publiées à l'étranger, et la condamnation de celles qui sont éditées au pays;

6° S'imposer personnellement ce travail, et ne pas s'en remettre aux autres.

Donnez-moi trois mois d'un véritable boycottage, dans le sens que je viens d'indiquer, persévérez à protester et à demander le respect qui vous est dû, et nous aurons ensemble remonté le courant et guéri notre ville de cette plaie. Il n'y aura ensuite qu'à surveiller, et à recommencer le même travail si ces éditeurs veulent revenir à leur sale besogne.

Donc, ensemble! L'heure est grave. A aucun prix il ne faut rester là.

27 janvier 1946.

Nous sommes à deux doigts de la victoire...

La campagne que le Comité diocésain d'Action catholique a lancée contre les illustrés immoraux ou suggestifs a déjà obtenu d'excellents résultats. La réaction du public a été celle que nous désirions avoir. Les gens honnêtes, et c'est la grande majorité de la population, nous ont manifesté d'une façon très claire leur entière approbation; ils n'en sont pas restés là, ils ont compris la responsabilité qui leur incombait d'entrer de plain-pied dans ce travail de remoralisation et nous savons, mais Dieu le sait mieux encore, le nombre incalculable d'images, de buvards, de calendriers obscènes, qui ont été déchirés ou brûlés. Tant mieux pour notre jeunesse et pour tous!

Le Comité diocésain d'Action catholique veut remercier bien sincèrement tous ceux qui lui ont apporté leur collaboration dans cette campagne d'épuration. Les journaux, quotidiens et hebdomadaires, ont retranché de leurs annonces ou de leurs pages illustrées, toute image reproduisant des nudités ou des déshabillés trop suggestifs. Les postes de radio nous ont promis d'éliminer de leurs programmes tout ce qui pourrait être objet de scandale pour les jeunes qui les écoutent. Toutes les revues ont publié avec des commentaires appropriés les deux articles que nous avons écrits au sujet de cette tendance pernicieuse de la publicité moderne. Les associations de toutes sortes ont demandé à leurs membres de se liguer contre cette plaie qui a déjà causé tant de ravages dans notre population. Elles ont rédigé des résolutions de protestation que les journaux ont publiées à leur demande.

Un immense travail a été fait, et il a produit d'heureux fruits. Bien des gens nous ont écrit pour nous exprimer leur regret de s'être laissé prendre sous prétexte de lucre par ce genre de publicité provocatrice; ils nous ont assuré avoir détruit tout ce qui leur restait d'annonces répréhensibles, et ils nous ont promis de ne plus recommencer.

Plus de cinquante pharmaciens, groupés en association, verront bientôt à faire disparaître de leurs vitrines et de leurs étalages les déshabillés que l'on voit trop souvent dans ces établissements. Nous espérons que tous les pharmaciens de Montréal suivront cet exemple.

Bref, nous sommes à deux doigts de la victoire, et, si nous voulons continuer dans cette voie, nous l'aurons complète et définitive. Pour cela, il ne faut pas cesser de protester auprès des compagnies coupables de se livrer à une telle publicité, les menacer de boycottage, et surtout le leur faire subir jusqu'à ce qu'elles aient reconnu leur erreur. A ces publicistes qui croient que leur marchandise se vendra mieux s'ils font appel à la sensualité de leurs clients, prouvons par nos actes que nous voulons le respect de la femme, parce qu'elle est pour chacun de nous ou une mère, ou une épouse, ou une fille, ou une sœur.

Donc, si nous sommes persévérants (et nous devons l'être, nous défendons une si belle cause), nous aurons bientôt assaini, dans une grande proportion, les publications de tout genre.

Il faudra, dans certains cas, obtenir l'aide de nos pouvoirs publics, le Comité diocésain a déjà fait des démarches dans ce sens,

il les continuera et il demandera, à cet effet, si nécessaire, l'appui de toutes les bonnes volontés.

Enfin, et c'est le point le plus important, nous avons besoin des prières de tous. Cette campagne, le Comité diocésain d'Action catholique l'avait confiée dès le commencement à la sainte Vierge. Il avait demandé à plusieurs communautés religieuses de prier pour qu'elle réussisse. Dernièrement encore, il écrivait à toutes nos communautés d'hommes et de femmes pour organiser une croisade de prières à Notre-Dame de Fatima, qui nous a apporté il n'y a pas trente ans, au milieu de « miracles inouïs », un message d'une si grande importance. Nous demandons donc à tous nos fidèles, d'ici à la fin de mai en particulier, de réciter tous les jours trois *Ave Maria* avec l'invocation: « Notre-Dame de Fatima, priez pour nous », pour qu'elle accorde à notre jeunesse toute sa protection.

Daigne la sainte Vierge se montrer favorable à toutes nos prières et se souvenir que Ville-Marie lui a été consacrée à son origine même.

22 mars 1946.

Un dernier effort

Le Comité diocésain d'Action catholique a lancé dernièrement une grande campagne de moralité qu'il a mise sous la protection de Notre-Dame de Fatima. En faisant appel à la conscience de toutes les personnes honnêtes, il a voulu s'attaquer aux causes qui excitent à la sensualité.

Il a demandé de faire disparaître tous les illustrés provocateurs, calendriers, buvards, panneaux-réclame, et de boycotter sans merci ceux qui les éditent, les vendent, les distribuent et les prennent comme thème d'annonce.

Il s'est attaqué, en prenant les mêmes procédés, à la littérature mauvaise: revues immorales, subversives, romans à dix sous, etc.

Il tente d'épurer la radio de certains programmes trop libres, capables de scandaliser la jeunesse. A cet effet, il a créé des équipes d'écouteurs et d'écouteuses qui prennent note de ce qui se dit de bon ou de déplacé dans tout ce qui est irradié. Le Comité peut ainsi écrire en connaissance de cause aux commanditaires ou aux propriétaires des postes de radio pour les féliciter quand les programmes sont éducateurs, pour leur reprocher ceux qui blessent la morale chrétienne.

Il a adressé, après avoir fait au cours de l'été dernier une enquête sérieuse, une supplique aux autorités de l'hôtel de ville et de la police pour obtenir une meilleure surveillance dans les parcs publics, durant la belle saison, ainsi qu'un éclairage plus adéquat en certains endroits.

Il a communiqué avec le chef de police pour faire passer par la ville de Montréal un règlement municipal établissant un comité de censure pour les pièces de théâtre, les imprimés et les illustrés de toutes sortes, etc.

Il veut maintenant, à l'approche de l'été, lancer le cri d'alarme contre l'immoralité de certains costumes d'été, en particulier les

costumes de bain, les costumes-soleil, les *shorts* et les vêtements des fillettes. S'il est vrai de dire que les illustrés mauvais en appellent à la sensualité et sont provocateurs, combien à plus forte raison sont pernicieuses les créations d'une mode qui préconise un déshabillé de plus en plus audacieux chez la femme, la jeune fille, la fillette, l'enfant et même chez l'homme.

Les costumes de bain, les costumes-soleil, les *shorts* n'ajoutent rien à la femme, au point de vue moral, ni même au point de vue esthétique, et peuvent parfois nuire à sa santé.

Les hommes ne devraient-ils pas se demander sérieusement quelle responsabilité leur incombe en ce qui concerne la tenue de leurs vêtements d'été, tant à la campagne qu'à la plage ?

Les parents chrétiens, s'ils ne forment pas dès leur bas âge leurs fillettes à la pudeur, ne doivent pas s'attendre à ce qu'elles rougissent de s'exhiber dans des déshabillés, quand elles auront grandi, et il est fort à craindre qu'elles n'aient pas cette modestie qui protège tant la jeune fille et la femme.

Le mal triomphe parce que les gens de bien n'ont pas su s'indigner et réagir. Il est temps de trouver des solutions à ce grave problème.

C'est à cette fin qu'un comité de femmes a rencontré des chefs de l'industrie du costume de bain. Elles leur ont exprimé les désirs d'un public nombreux qui se plaint de ne pouvoir trouver sur le marché des vêtements convenables et d'être la victime d'une mode qui enlève à la femme la pudeur qui fait sa force et à ceux qui l'entourent le respect qu'ils lui doivent. Elles leur ont promis, s'ils voulaient accepter leurs suggestions, l'appui et l'encouragement de toutes nos associations catholiques et de leurs membres. Des dessinateurs se sont donc mis à l'œuvre, et, avec les conseils de ces dames, ils ont créé plusieurs modèles de maillots de bain jolis et décents.

Malheureusement, les costumes de bain pour l'été qui approche sont confectionnés et déjà mis en vente et le rationnement ne permet pas d'avoir cette année tout le textile nécessaire pour lancer sur le marché les nouveaux modèles en quantité suffisante pour répondre à la demande.

Mais nous sommes en mesure d'assurer que l'an prochain il y aura abondance de costumes de bain d'un goût irréprochable à tout point de vue. En attendant, les femmes et les jeunes filles, dont l'adresse est innée quand il s'agit de toilettes, sauront transformer de façon élégante et bien personnelle le costume de bain qu'elles possèdent et y ajouter en même temps ce qui le rendrait modeste. Une couturière, au besoin, pourrait facilement le rendre irréprochable, si elles ne peuvent le faire elles-mêmes.

A l'œuvre, donc; il est urgent que tous se dépouillent de cette indolence coupable et de ce laisser-aller provocateur et s'enrôlent dans la croisade de la rechristianisation de nos mœurs. Que le Christ agonisant, dont nous commémorons la douleur en cette semaine sainte, inspire à chacun de nous la résolution d'être les vaillants défenseurs de sa morale en prêchant d'abord par l'exemple.

15 avril 1946.

Table analytique de la Lettre pastorale

(Les chiffres correspondent aux numéros de la Lettre)

Acheteurs.....	59	Législation.....	44, 45
Action catholique.....	4, 61	Lutte nécessaire. 50, 51, 62, 65	
Agents du mal.....	8	Maladies honteuses.....	3
Amusements.....	15	Mariage (fautes contre le). 26	
Annonces.....	24, 59	Marie immaculée.....	52, 65
Associations.....	61	Maximes fausses.....	27
Boissons.....	16, 51	Modes.....	9, 11, 56, 59
Buvards.....	24	Mortifications.....	53
Calendriers.....	24	Natalité (baisse).....	26
Cinéma.....	19, 21, 50, 59	Notre-Seigneur.....	64
Climat moral.....	49	Ouvriers.....	18
« Comiques ».....	25	Parcs.....	17
Croisade urgente.....	28	Parents.....	55, 59
Danses.....	16, 51	Plages.....	10, 17
Dignité humaine.....	34	Prière.....	52
Dimanche.....	16	Publications populaires.....	23, 57, 59
Eglise (son action).....	46	Pudeur.....	21
Enseignement divin... 29 sqq.		Pureté.....	40, 41
Etat de grâce.....	48	Radio.....	20, 21, 56
Excursions.....	15	Respect du corps.....	35
Famille.....	38	Réunions sociales.....	16, 51
Fillettes.....	14, 57	Salut des âmes.....	37
Fournisseurs.....	59	Shorts.....	10
Fréquentations.....	17, 57	Société.....	39
Grills.....	16, 44	Sport.....	15
Hommes.....	13	Théâtre.....	21
Illustrés.....	22, 57	Union.....	60
Journaux.....	22, 61	Usine.....	18

Table des matières



Croisade de pureté

<i>Les principales manifestations du vice de l'impureté et de l'immodestie</i>	3
<i>Le jugement du chrétien sur ce problème angoissant</i>	11
<i>Comment résister à ce courant d'impureté</i>	16
MOYENS NATURELS	16
MOYENS SURNATURELS	17
<i>Conclusion</i>	22

Appels de Mgr Valois

<i>Il doit y avoir des limites</i>	24
<i>A aucun prix il ne faut rester là!</i>	26
<i>Nous sommes à deux doigts de la victoire</i>	27
<i>Un dernier effort</i>	28

Table analytique de la Lettre pastorale	30
--	----

PUBLICATIONS

sur la

MORALITÉ CHRÉTIENNE

■

S. S. PIE XII. — La jeune fille moderne (allocution)
Feuillet de 8 pages, 2 sous l'exemplaire, \$1.00 le cent.

S. S. PIE XII. — La mode (allocution)
Feuillet de 8 pages, même prix.

ÉPISCOPAT. — Croisade de pureté (lettre collective)
32 pages, 15 sous.

ARCHAMBAULT, J.-P. — La moralité publique
32 pages, 15 sous.

DESJARDINS, G. — Si les femmes voulaient...
32 pages, 15 sous.

LASNIER, Rina. — La modestie chrétienne
16 pages, 5 sous

***** Corps mystique et modestie
chrétienne** (Librairie franciscaine)
120 pages, 35 sous.

■

ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

1961, rue RACHEL Est, Montréal (34)

- 183-184. *La Paroisse au Canada français.*
R. P. Adolphe Dugré, S. J.
185. *L'Eglise, nos maux sociaux et l'essorier catholique.*
Abbé J.-Ad. Sabourin et R. P. Scholpe, S. J.
186. *L'Industrie chimique et le Canada.*
R. P. Pierre Fontanel, S. J.
187. *Le Travail des jeunes filles.*
Mme W. Raymond
188. *Les Communautés religieuses et la Cité.*
Juge C.-E. Dorion
189. *Les Œuvres dans la Cité.*
R. P. Bonhomme, O. M. I.
190. *Le Syndicalisme catholique canadien.* E. S. P.
191. *Le Sennet social de Chicoutimi.*
Wilfrid Guérin
192. *L'Eglise et la question syndicale.*
PP. Arendt et Muller, S. J.
193. *Nos Orphelins.* Sœur Allaire, etc.
- 194-195. *Encyclique sur l'éducation de la femme.*
S. S. Pie XI
196. *L'Enseignement religieux.* S. G. Mgr Ross
197. *La Semaine du dimanche.* XXX
199. *La Préférence aux Syndicats catholiques.* XXX
200. *Pour le bon journal.*
Abbé A. Robert et O. Héroux
201. *Le Sens catholique.*
E. Mercier et G. Ladouceur
- 204-205. *Instruction ou Education.* Eadras Minville
206. *En Russie soviétique.* E. S. P.
- 207-208. *Manuel antilibéralisme.* E. S. P.
209. *La Participation des laïques à l'hospitalité.*
Antonio Perrault
- 210-211. *L'Encyclique « Quadragesimo anno ».*
S. S. Pie XI
212. *Le Mariage chrétien.* R. P. Adolphe Dugré, S. J.
- 214-215. *L'Etat et le mariage.* Juge C.-E. Dorion
216. *L'Activité sociale des prêtres de Belgique.*
R. P. Albert Muller, S. J.
- 217-218. *Cahier anticommuniste.* E. S. P.
219. *Pour la colonisation.* E. S. P.
220. *Le Rêve communiste.*
R. P. Thomas-M. Lamarche, O. P.
221. *Pour la Paix.* E. S. P.
225. *La Profession apostolique.*
Abbé Georges-M. Bilodeau
226. *Les Opérations de Bourse et leur moralité.*
R. P. Bournival, S. J.
227. *Le Retour de la mère au foyer.*
Rde Sr Gerin-Lajoie
228. *La Place des enfants n'est pas au cinéma.*
E. S. P.
- 232-233. *Pour la Restauration sociale au Canada.*
E. S. P.
237. *L'Agriculture, base économique d'une nation.*
Abbé Edouard Beaudoin
238. *L'Œuvre de la Colonisation.* Eadras Minville
241. *L'Encyclique « Quadragesimo anno ».*
Abbé Philippe Perrier
- 251-252. *Journées anticommunistes — I.* E. S. P.
253. *Journées anticommunistes — II.* E. S. P.
- 254-255. *Le Mouvement communiste au Canada.*
R. P. Archambault, S. J.
257. *Le Châmage de la jeunesse.* E. S. P.
- 258-259. *Déclaration — Thèses — Statuts.*
Ligue de la Classocratie
262. *Le Communisme.* Entente Internationale
263. *L'Encyclique « Immortale Dei ».*
S. S. Léon XIII
264. *Allocutions familiales.* Claire Hofner
265. *Les Relations avec Moscou.* E. S. P.
266. *La Crise libérale.* R. P. Albert Muller, S. J.
267. *Le Syndicalisme catholique au Canada.*
R. P. Archambault, S. J.
- 269-270. *Les vingt-cinq ans de l'E. S. P.*
En collaboration
Eadras Minville
272. *Comment établir l'organisation corporative au Canada.*
Eadras Minville
273. *L'Orientation professionnelle.*
Abbé Irénée Lussier
- 274-275. *Pour le Christ-Roi et contre le communisme.* E. S. P.
276. *Les Exercices spirituels.*
R. P. Archambault, S. J.
277. *Petit Catechisme anticommuniste.*
P. Richard Arès, S. J.
278. *La Vertu sur l'Espagne.*
Cardinal Isidro Gomá y Tomás
279. *L'Action catholique spécialisée.*
R. P. Adrien Malo, O. F. M.
- 280-281. *Encyclique « Divini Redemptoris » et « Mit brennender Sorge ».* S. S. Pie XI
282. *La Formation sociale dans nos collèges classiques.* Abbé Damien Robert
283. *Le Vendredi saint de l'Eglise d'Espagne.*
Secrétariat des C. M.
284. *La Coopération économique.*
Abbé L. Beaugrand et Jean-B. Cloutier
285. *Le Syndicalisme national catholique.* E. S. P.
286. *La Maléfaction du capitalisme actuel.*
Abbé Georges Côté
287. *L'Action catholique au Canada.*
R. P. Archambault, S. J.
288. *Le Problème rural.* Nos Evêques
- 289-290. *Catechisme de l'organisation corporative.*
P. Richard Arès, S. J.
291. *Encyclique « Libertas praesentissimum ».*
S. S. Léon XIII
292. *Jeunesse et politique.* Jean Filion
293. *Pour que vive notre France.*
P. Gabriel La Rue, S. J.
294. *L'Action catholique et les religieux.*
R. P. Archambault, S. J.
295. *Petit Catechisme d'éducation syndicale.*
P. Richard Arès, S. J.
296. *L'Industrie dans l'économie du Canada français.*
Olivier Asselin
297. *Pour un ordre nouveau.*
Mgr Desaulniers et le Cardinal Villeneuve
298. *Moralité communiste.* Mgr J. T. McNicholas
299. *Lettre pastorale collective sur le tempérament.*
Nos Evêques
300. *La Nationalisation des entreprises.*
Mgr Wilfrid Lebon
303. *Une enquête sur le communisme à Québec.*
Edouard Laurent
304. *Un pays qui a ruralité son enseignement primaire.*
François-Xavier Boudreau
305. *L'Eglise et les grands problèmes de l'heure présente.*
S. Exc. Mgr Carton de Wiart
306. *La Corporation professionnelle.* Maxim Caron
307. *La Législation anticommuniste dans le monde.*
E. S. P.
308. *Le Peix.* S. S. Pie XII
309. *L'Espagne au sortir de la guerre.*
R. P. Joseph Ledit, S. J.
310. *Lettre encyclique « Summi Pontificatus ».*
S. S. Pie XII
311. *Temperance.* Dr Jean-Charles Miller
312. *Vers un ordre nouveau par l'organisation corporative.*
F.-A. Angers, L.-M. Gouin
E. Gibeau, M. Caron, R. Arès, S. J.

PUBLICATIONS DE L'E. S. P.

(Suite)

313. *La Consécration du Saint-Laurent.*
Paul-Henri Guimont
314. *Notre patrimoine économique.*
R. P. Archambault, S. J.
315. *L'Eglise et l'ordre social.* Episcopat américain
316. *Notre dimanche chrétien.*
S. Exc. Mgr Anatole Forget
317. *Le Sermantisme moderne ou Serments social.*
R. P. Emile Bourrier, S. J.
318. *Radicalisme moderne.* R. P. Joseph Ledit, S. J.
- 319-320. *La jeunesse et l'Action catholique.*
R. P. Archambault, S. J.
321. *La Racine.* R. P. Arthur Caron, O. M. I.
322. *Les Jésuites.* Jean Guiraud
323. *L'Education nationale.* Abbé P.-Em. Gosselin
324. *Les Religieux et l'Action catholique.*
R. P. Archambault, S. J.
325. *La Reconstruction de la France.* E. S. P.
326. *La Communion des saints.* (Allocutions et lettres — I) S. S. Pie XII
327. *La Situation démographique de la France.*
Georges Pernot
328. *La Restauration sociale.* Nos Evêques
329. *Les Baux d'une paix juste.* (Allocutions et lettres — II) S. S. Pie XII
330. *Congrès sur les archevêques.* E. S. P.
331. *L'Esprit de l'Action catholique d'après Pie XII.*
R. P. Archambault, S. J.
332. *Par delà les guerres.* R. P. Joseph Ledit, S. J.
333. *La Restauration de la famille française.*
E. S. P.
334. *La Société contemporaine.* Abbé A. Roux
335. *L'Ordre nouveau.* (Allocutions et lettres — III) S. S. Pie XII
336. *L'Action catholique et la politique.*
Léo Pelland, C. R.
337. *La Franc-Maçonnerie.* S. S. Léon XIII
338. *Charte du Travail.* E. S. P.
339. *L'Assistance à l'Enfant sans Soutien (Trous-Rouges).* Abbé Charles-Edouard Bourgeois
341. *Providence divine.* (Allocutions et lettres — IV) S. S. Pie XII
342. *Le Travail féminin et la guerre.* E. S. P.
343. *Qu'est-ce qu'un catholique pratiquant?*
S. Exc. Mgr Courchesne
344. *Justit épiscopal.* (Allocutions et lettres — V) S. S. Pie XII
345. *Le Droit de Suffrage.* Georges Pelletier
346. *L'Expérience communiste sociale en Russie.*
B. S.
347. *L'Organisation corporative au service de la démocratie.* Maximilien Caron
348. *Les Bienfaits du mariage.* (Allocutions et lettres — VI) S. S. Pie XII
349. *Les Associations nouvelles.* Mgr Desmarieau
350. *Petit Guide moral du législateur.*
P. Richard Arta, S. J.
351. *Le Problème des jeunes qui ne fréquentent plus l'école.* J. O. C.
352. *Le plus grand péché.* R. P. Archambault, S. J.
353. *Le Sacrement permanent d'Education.*
R. F. Léopold, C. S. C., M. A.
354. *Message du Noël 1942.* (Allocutions et lettres — VII) S. S. Pie XII
355. *L'Organisation corporative portugaise.*
Oliveira Salazar
356. *Les Sœurs de l'Action catholique.*
R. P. Archambault, S. J.
357. *Le Rôle du grand municipal.* G.-E. Marquis
358. *L'Espérance.* J.-M. Leclerc, N. P., A. Rioux
359. *Source de l'Eglise.* (Allocutions et lettres — VIII) S. S. Pie XII
- 360-361. *Pour un Ordre militaire.*
R. P. Archambault, S. J.
362. *Message au monde entier.* (Allocutions et lettres — IX) S. S. Pie XII
364. *Qui regardera l'Europe?* Théodore Aubert
365. *L'Eglise et le nationalisme.*
P. Richard Arta, S. J.
366. *Tout un peuple se dresse.* E. S. P.
367. *Catéchisme du Citoyen — I.*
R. P. Bonaventure Pélouin, O. F. M.
368. *Ecoles nationales.* R. P. L. C. de Léry, S. J.
369. *L'Aide à la Colonisation.* En collaboration
370. *Le Droit, section de l'ordre international.*
Antonio Ferrault
371. *Pour restaurer la famille.*
R. P. Archambault, S. J.
372. *Contre la prostitution.* E. S. P.
- 373-374. *Semaine nationale de la Famille.*
E. S. P.
375. *La Démocratie.* (Allocutions et lettres — X) S. S. Pie XII
376. *Catéchisme du Citoyen — II.* (Devoirs de l'élève) R. P. Bonaventure Pélouin, O. F. M.
377. *La libération de la classe ouvrière.* Paul Bacon
378. *La Colonisation dans le Québec.* E. S. P.
379. *Réforme de l'entreprise.* Patrons chrétiens
380. *La Cité nouvelle.* U. E. H.
381. *La vingt-cinquième anniversaire des Semaines sociales du Canada.* E. S. P.
382. *Culture de la liberté au foyer et à l'école.*
R. P. Alcantara Dion, O. F. M.
383. *La Moralité publique.* P. Archambault, S. J.
384. *La situation du catholicisme au Canada.*
Mgr Paul Bernier
385. *Le Règne social de Jésus-Christ.*
S. Exc. Mgr Douville
386. *Le problème de la nationalisation.*
PP. Villain et Bigo, S. J.
- 387-388. *Notre jeunesse.* S. Exc. Mgr Courchesne
389. *Croisade du parent.* Nos Evêques

N. B. — Les numéros omis sont épuisés

*Ô Marie conçue sans péché,
priez pour nous qui avons recours à vous!*

Les 20 premières pages de ce PDF donne un aperçu de la qualité, *bonne ou mauvaise*, de l'édition papier. La qualité dépend du livre original dont nous nous sommes servi pour produire le fac-similé (*texte numérisé*).

Il est possible de commander l'édition papier à prix abordable en visitant le site :

canadienfrancais.org

Plusieurs autres livres sont également disponibles sur le même site, toujours à prix abordable.

Année 2023

canadienfrancais.org